



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 129649

Texte de la question

Mme Martine Martinel attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la question de l'accueil des enfants de moins de trois ans. En 2008, 43 % des enfants de moins de trois ans fréquentaient en France un service d'accueil « à temps plein », la moyenne étant d'environ 30 % dans les pays de l'OCDE. Cette même année, on estimait toutefois qu'il manquait encore entre 300 000 et 500 000 places d'accueil pour satisfaire pleinement le besoin des parents d'enfants de moins de trois ans. Pour répondre à la demande, un plan de développement de l'offre avait été lancé en 2009 visant à créer 200 000 nouvelles solutions d'accueil d'ici à 2012. Au-delà des solutions d'accueil qui doivent être proposées, les parents souhaitent que l'accueil des jeunes enfants ne soit pas trop onéreux. Aussi, certains proposent de plafonner les tarifs facturés aux parents par les micro-crèches choisissant comme mode de financement la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Elle lui demande sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Martinel](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129649

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 2006

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)